

Commission de sécurité Institut de Physique IPHYS

Compte-rendu de la séance du 28.09.2016

Présents :

Patrick Blanchard (P.B), Nicolas Leiser (N.L), Caroline Maillard (C.M), Daniel Oberli (D.O), Alain Pinard (A.P) Alok Rudra (A.R), Ivica Zivkovic (I.Z), Gilles Grandjean (G.G).

Excusés : Richard Gaal, Pavel Frajtag.

1. Présentation

Après une rapide présentation par chacun des membres de la commission à propos de ses activités à l'institut et de son rôle dans la commission, G.G explique le chemin qui a permis de mettre sur pieds la commission de sécurité de l'IPHYS ainsi que la mission qui lui est attribuée.

Mission de la commission de sécurité :

Pour contribuer à la prévention des accidents du travail dans les domaines d'activités propres à l'IPHYS, la Commission de Sécurité doit :

- Elaborer et tenir à jour les règles spécifiques à l'IPHYS : organisation de la sécurité, procédures d'accueil et de départ, travail en horaires spéciaux, etc...
- Aider les utilisateurs dans leurs demandes d'information ou d'intervention.
- Observer les conditions de travail et agir pour améliorer les conditions de sécurité.

Fonctionnement de la commission de sécurité :

La Commission travaille de manière indépendante.

Chaque expert maintient le contact avec ses collègues travaillant dans son domaine afin de maintenir une communication de qualité. Les séances de la Commission peuvent être élargies à tout membre de l'IPHYS qui souhaiterait y participer.

2. Composition de la commission

Un organigramme de la commission de sécurité (Annexe 1) expliquant son organisation et son fonctionnement avec différents acteurs comme les collaborateurs de l'IPHYS, la Direction de l'institut, le DSPS etc... a préalablement été envoyé à tous les membres de la commission de sécurité. Ce document est accepté par l'assemblée et sera soumis à la direction et au Conseil d'institut pour approbation.

3. Principes de sécurité.

Afin de rédiger un document relatif aux principes de sécurité de l'IPHYS, G.G a préalablement soumis à chacun comme base de travail, les principes de sécurité du GCMP, ainsi que le document d'organisation de la sécurité des personnes du SPC.

P.B présente le document d'organisation de la sécurité des personnes du SPC. Ce document très complet jusque dans l'application des directives est construit en fonction des différents types d'installations du SPC.

A.R présente les principes de sécurité qui étaient en vigueur au GCMP. Ce document fait état des liens entre les différents acteurs de la sécurité au sein des laboratoires (collaborateurs, commission de sécurité, COSEC, responsables de laboratoires). Elle fait état également des directives à l'occasion de travaux dans le cadre de conditions particulières.

Afin de finaliser les principes de sécurité pour l'IPHYS et ensuite de les soumettre pour approbation à la Direction de l'IPHYS et au Conseil d'Institut, il a été décidé d'étudier individuellement les documents soumis et de fixer une réunion complémentaire.

4. Divers

N.L fait part de sa décision de ne plus participer à la commission de sécurité de l'IPHYS. Son choix est motivé tout d'abord par le fait qu'il n'a pas la formation de chimiste et ne se sent pas les compétences pour répondre à toutes questions sur ce sujet. D'autres parts, les multiples exigences dictées par le DSPS en matière de manipulation et stockage de produits chimiques alourdissent considérablement son travail et celui d'autres collaborateurs. N.L fait part de son désarroi face aux nouvelles exigences en matière de manipulation et stockage de produits chimiques reçus du DSPS récemment.

En réponse à l'intervention de N.L, il est convenu d'inviter Messieurs Thierry Meyer et Sebastian Brückner à notre prochaine séance de la commission de sécurité afin de leur faire part des réalités du terrain au quotidien et des difficultés rencontrées dans l'application des directives que ces derniers nous transmettent.

5. Prochaine réunion

Une réunion utile à la rédaction des principes de sécurité sera organisée prochainement par Doodle, toutefois une séance est déjà définie au lundi 5 décembre prochain.

Compte rendu rédigé par Gilles Grandjean, à approuver par la Commission de Sécurité lors de sa prochaine réunion.